

RESIDENCE DU RWANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 26 septembre 1951.-

N° 2466 /Huiss.

Objet:

Versement au C.C.F.  
Z 77 Usa.  
Vandenplas Fr.



19

Monsieur le Chef du Bureau des Impôts,

Suite à votre lettre n° 1278/Fin.IV du 18/9/51, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le montant du bulletin de versement n° 23 du 12/5/51 P.T.T. Astrida est de 5530,05 frs

Par escroquerie de la part du clerc P.T.T. le versement de cette somme n'a pas été effectué. Ainsi Monsieur le Percepteur des Postes a dû émettre un autre bulletin avec versement effectif sous le n° 61 du 25/9/51.

Le même cas s'est présenté avec le paiement de la facture n° 183 du 20/12/50 de Monsieur Donnay dont je vous ai renvoyé la sommation par ma lettre n° 2454/Huiss. du 26/9/51.

Monsieur le Percepteur des Postes à son tour fera bien les P.V. nécessaires.

L'Huissier, E. LENOIR,

Monsieur le Chef du Bureau des Impôts

à

USUMBURA.-